



OXFAM

EXEMPLES DE TRAVAIL SUR LA FISCALITÉ ET LE GENRE

mars 2019

La responsabilité en matière de recettes issues des industries extractives pour promouvoir les droits des femmes

Comme pour toutes les recettes publiques, Oxfam pense que la façon dont sont gérées et utilisées les recettes issues des industries pétrolière, gazière et minière a des répercussions considérables sur la pauvreté et les inégalités, notamment sur les inégalités entre les femmes et les hommes et sur le respect des droits des femmes et des filles. En la matière, Oxfam cherche à faire augmenter la transparence et la responsabilité sociale au regard de la collecte, du paiement et de l'utilisation des recettes fiscales issues des industries extractives. Oxfam défend la protection des droits humains dans les communautés affectées par les industries extractives et l'investissement des recettes fiscales issues de ces industries dans les programmes et services qui luttent contre la pauvreté et défendent la justice de genre.

« Les initiatives de responsabilité sociale doivent aller de pair avec des efforts visant à revendiquer les droits des femmes et à donner aux femmes les moyens de réclamer redevabilité et justice. »¹ Les femmes (conjointement avec les hommes) doivent pour cela définir et façonner les politiques, structures et décisions relatives aux recettes fiscales issues des industries extractives. En effet, il a été avancé que c'est uniquement lorsque les « questions de genre sont désignées prioritaires et que les groupes de femmes sont directement impliqués dans la conception et la mise en œuvre des initiatives, que l'on peut réellement discerner leur impact positif sur le respect des droits des femmes et constater des progrès dans les moyens de subsistance des femmes. »² Toutefois en réalité, les stéréotypes liés au genre dans les initiatives de responsabilité sociale des industries extractives créent par inadvertance de nouvelles inégalités, ou exacerbent celles qui existent déjà, en excluant ou en limitant la participation des femmes et donc en passant sous silence leurs projets, opinions et intérêts.

Afin de soutenir l'inclusion des femmes dans les efforts de responsabilité sociale des industries extractives, Oxfam met actuellement en œuvre l'initiative suivante en République dominicaine et en Zambie :

- *Recherche* : Dans la continuité d'une [note de recherche Oxfam](#) précédente, [l'étude actuelle](#) examine l'interaction entre les droits des femmes, la responsabilité sociale et le secteur des industries extractives. Elle identifie les barrières à la participation des femmes et des organisations des droits des femmes dans les efforts de responsabilité sociale ayant trait à la transparence des recettes issues des industries extractives. [Elle fournit des recommandations afin de mieux intégrer les questions de droits des femmes dans de telles initiatives.](#)
- *Renforcer les capacités de l'organisation en matière de genre et favoriser les synergies entre les priorités de plaidoyer des organisations des droits des femmes et les organisations œuvrant à la transparence en matière de recettes issues des industries extractives* : le projet réunit des organisations des droits des femmes et celles œuvrant à la transparence en matière de recettes issues des industries extractives autour d'une procédure « GAL » (de l'anglais « gender, action, learning »)

¹ McNeil, Mary, et Malena, Carmen (2010). "Social Accountability in Africa: An Analysis." *Demanding Good Governance*. Banque mondiale. 193.

² *Ibid.* p. 214.

pour genre, action et apprentissage)³. Une telle procédure permet de créer un espace de réflexion, d'apprentissage entre pairs, où les organisations participantes sont soutenues afin d'amorcer les changements qu'elles souhaiteraient apporter en leur sein et au sein de leurs programmes afin d'être plus équitables en matière de genre (en identifiant des « projets du changement »). Les procédures « GAL », en plus de favoriser la participation et l'autonomisation, visent à susciter une transformation en matière de normes de genre aux niveaux individuel et institutionnel. L'initiative mise sur cette procédure afin de promouvoir une plus grande collaboration entre les organisations participantes et de créer un environnement permettant aux organisations de droits des femmes d'effectuer leur plaidoyer sur la transparence en matière de recettes issues des industries extractives.

Pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter Maria.Ezpeleta@oxfam.org

³Développée et mise en œuvre par notre partenaire [Gender@Work](#), la procédure « GAL » est une procédure de changement ayant pour objet de transformer les dynamiques de pouvoir inégales, la culture organisationnelle et les processus visant à faire avancer l'égalité des genres.